

Presse info

Actus



Direction de la Communication
Service Presse & Relations Médias
CS 80036 - 51722 Reims Cedex
03.26.77.77.40 - presse@reims.fr

www.reims.fr
www.grandreims.fr



Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Mardi 23 avril 2024

L'actu de la semaine

Déconstruction du pont de Gaulle

À partir du lundi 27 mai et jusque septembre 2024

Le projet des Berges de Reims vise à connecter la ville à l'eau et à la nature tout en développant les activités de loisirs autour de la halte nautique. Dans ce cadre, la 1^{re} étape consiste en la déconstruction du pont de Gaulle, action nécessaire avant la construction d'une passerelle dédiée piétons et cycles.

Une déconstruction par étapes

Le chantier a été conçu par étapes successives (et concomitantes pour certaines) afin de minimiser la gêne occasionnée pour l'ensemble des habitants et commerçants. À noter que des protections seront installées afin de protéger la voirie existante et les constructions autour.

- 27 mai - Fermeture du pont côtés Doumer/Hincmar et Bocquaine.
- Fin mai / début juin (3 semaines) - Allègement du pont (retrait superstructures et étanchéité) - Pas de perturbations.
- Juin (3 semaines) - Déconstruction des bretelles d'accès et de sortie au boulevard Doumer - Pas de perturbations.
- Juin / juillet (9 semaines) - Mise en place protection canal puis allègement du pont au-dessus du canal et de la Vesle (retrait de la structure béton du pont hors poutres principales) - Pas de perturbations.
- Juin / juillet (9 semaines) - Mise en place de protection puis déconstruction au-dessus de la Vesle - Pas de perturbations.
- Entre le 29 juillet et le 2 août (2 jours) - Déconstruction du pont au-dessus du boulevard Doumer - Circulation interdite sur le boulevard Doumer
- 3 et 4 août (2 jours) - Déconstruction du pont au-dessus de l'autoroute - Fermeture complète de l'autoroute dans les deux sens pendant le week-end.
- Août (4 semaines) - Déconstruction des rampes d'accès Hincmar et de sortie Clovis - Fermeture partielle temporaire des parkings Chabaud-Clovis et de Gaulle et perturbations sur rue Hincmar en journée.
- Fin août (1 semaine) - Déconstruction du pont au-dessus du canal - Fermeture du canal (passage navigable). Pas de perturbations pour les automobiles.

Comme pour chaque chantier, les étapes sont soumises à différents aléas. Les usagers sont invités à consulter la rubrique dédiée sur www.reims.fr/berges mise à jour régulièrement avec les informations sur le chantier et son planning. Une nouvelle notice-information précise sera également distribuée avant chaque étape impactante. Différents itinéraires pour automobiles seront conseillés et affichés dans la ville en fonction de la provenance et de la destination. D'autres solutions comme le vélo, la marche ou les transports en commun, peuvent aussi être intéressantes et bénéfiques (santé-budget-empreinte carbone), pensez-y !

[ICI la notice explicative et le plan](#)

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES JEUX SE VIVENT ICI

20
TERRE
DE JEUX
24

Plongez au cœur de l'effervescence urbaine avec le festival « Dans les R » les 11 et 12 mai prochains

Centre des Congrès de Reims

Dans le cadre de l'année olympique et du label Terre de Jeux, un week-end dédié à la culture urbaine se déroulera les 11 et 12 mai prochains au centre des Congrès. Fruit de la collaboration entre l'association Footzbeul et la ville de Reims, ce festival propose un programme mêlant sport, culture et créativité.

Le samedi 11 mai, de 10 h à 12 h, le Olympic Running Kids se déroulera au parc de la Patte d'oie. Réservé aux enfants de moins de 10 ans et à leurs parents, ce rendez-vous proposera un parcours sportif ainsi que la création d'une flamme olympique, le tout sous la houlette de l'athlète Laurence Klein, future porteuse de la flamme olympique (entrée libre sur inscription). Le même jour, dès 14 h, rendez-vous au Village Urbain dans le centre des Congrès. L'occasion de découvrir des artistes et des sportifs, de participer à des ateliers et d'assister à des démonstrations variées de football freestyle féminin, de retro gaming, etc., sans oublier l'exposition photographique intitulée « Le sport mis en scène dans les lieux iconiques de la ville ». Dans le même temps, la salle de l'amphithéâtre Royale vibrera au rythme des 8 meilleures équipes de breakdance venues de toute la France. Un spectacle époustouflant où se mêleront compétition, créativité et énergie débordante (entrée payante). Enfin, le dimanche 12 mai, dès 14 h, les visiteurs pourront assister à un concours chorégraphique où les talents rivaliseront d'inventivité et de passion. Un spectacle à ne pas manquer avec des performances solo, duo et en groupe à couper le souffle, le tout sous le regard d'un jury qui récompensera le ou les gagnants de ce concours (entrée payante).

Toutes les informations ainsi que les réservations de place sont en ligne sur le site <https://www.studio51reims.com>. Aucun billet ne pourra être acheté sur place.

L'équipe de trampoline de la Team GB à Reims le mardi 7 mai

À 10 h et 16 h, complexe sportif René Tys

Dans le cadre du label Terre de Jeux et du partenariat avec la BOA (le comité olympique britannique), la ville de Reims est ravie d'accueillir l'équipe de trampoline de la Team GB (délégation britannique) en entraînement le mardi 7 mai prochain. Ce « training camp » est l'occasion pour les sportifs de prendre leurs derniers repères et d'affiner les détails de leur venue en juillet pour les Pre-Games, mais aussi d'aller à la rencontre des habitants. À quelques jours des Jeux Olympiques, c'est une opportunité unique pour les Rémois d'assister à un entraînement de haut niveau et d'échanger avec les 6 athlètes présents à Reims. Les deux sessions ouvertes au public sont désormais complètes, les 100 places se sont envolées en quelques jours.

Pour toute demande d'accès presse, merci d'envoyer un mail à presse@grandreims.fr

LES JEUX SE VIVENT ICI

20
TERRE
DE JEUX
24

Les bibliothèques de Reims au rythme des Jeux !

Jusqu'au mois de juillet, les médiathèques et bibliothèques municipales de la ville de Reims se mettent au rythme des Jeux et ont choisi de s'intéresser à la boxe, une discipline olympique, qui a inspiré une myriades d'œuvres écrites, filmées, dessinées, ou dansées. Car la boxe a sa mythologie propre, ses dieux, ses épopées qui ne cessent de nourrir les imaginaires artistiques depuis le XIX^e siècle. Les boxeuses sont entrées à leur tour dans ce panthéon au XXI^e siècle avec une légitimité grandissante et un engouement qui se retrouve dans le travail de nombreux artistes contemporains. Jusqu'en juillet, une exposition, des rencontres, du cinéma et d'autres activités explorent les liens entre « le noble art » et la pop culture. La pratique sportive s'invite également dans les médiathèques avec des initiations et la présence de boxeurs et boxeuses professionnels.

[En savoir plus et voir le programme complet](#)

Le patrimoine sportif rémois à l'honneur

Jusqu'au samedi 20 juillet, bibliothèque Carnegie

En cette année olympique, la bibliothèque Carnegie a souhaité mettre en avant le patrimoine sportif rémois depuis le 19^e siècle. Intitulée courir, nager, pédaler, patiner, cette exposition retrace l'histoire de nombreux équipements sportifs au travers d'affiches, de cartes postales, de brochures et autres documents d'archives. L'occasion pour les visiteurs de redécouvrir certains lieux emblématiques de Reims. Visible du 16 avril au 20 juillet, cette exposition s'inscrit dans le cadre du label Terre de Jeux 2024. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

[En savoir plus](#)



Intervention sur le terre-plein central du boulevard Paul Doumer

Du jeudi 2 mai au vendredi 7 juin, en trois phases, à partir du secteur voisin de la rue Libergier

Le terre-plein central du boulevard Paul Doumer sera progressivement supprimé pour être remplacé par une voie de circulation afin de maintenir deux fois deux voies durant les travaux du projet urbain Berges de Reims. Cette intervention permettra de libérer l'espace nécessaire à la déconstruction du pont de Gaulle et aux futurs travaux d'aménagement des Berges. Ces travaux vont durer 5 semaines et sont organisés en trois étapes successives afin de limiter l'impact sur la circulation et de libérer les voies de circulation au fur et à mesure. À noter que, pendant la 1^{re} phase, l'accès au boulevard Paul Doumer depuis la rue Payen ne se fera que via la rue Libergier, puis par la rue Clovis et enfin par la rue Hincmar. Pour rappel, le projet urbain Berges de Reims englobe des travaux de : végétalisation des berges et l'installation d'espaces détente, création d'une place en bas de la rue Libergier, création d'une passerelle dédiée aux mobilités douces, entre les berges du canal et la chaussée Bocquaine, valorisation de la perspective vers la Cathédrale et de plantation d'un jardin aquatique. Le phasage des travaux est communiqué régulièrement sur le site de la ville de Reims.

[ICI la notice explicative et le plan](#)



Fouilles archéologiques rue Noël

Afin de préparer le renouveau de la voie des Sacres et l'arrivée des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), en préalable aux travaux d'aménagement, les premières étapes de fouilles archéologiques se mettent en place. Depuis le 2 avril, la rue Noël est interdite à la circulation sauf pour les riverains, livraisons, secours et accès chantier de l'hôtel l'Univers. Les accès piétons sont maintenus. Les fouilles sont réalisées en 2 phases de deux à trois semaines chacune : la première côté impair et la seconde côté pair (qui commencera à partir de la fin des travaux de l'hôtel l'Univers). Les bus passant habituellement rue Noël sont déviés via les boulevards Foch-Lundy et la rue Cérès (lignes 2, 3, 4, 6, 8, 9, 16, 30 et C). Durant l'ensemble de ces travaux, les commerces restent ouverts. La prestation de fouilles archéologiques est conduite par le service archéologie du Grand Reims. Cette étape sera suivie des catégories de travaux suivantes : renouvellement des réseaux dits humides et secs, création d'un système d'infiltration des eaux de pluie, aménagement qualitatif de la voirie. Le phasage précis de ces étapes ultérieures aux fouilles archéologiques sera communiqué et mis à jour régulièrement sur le site de la ville de Reims.

[ICI la notice explicative et le plan](#)

[En savoir plus](#)



Demandez le guide Ville d'art et d'histoire - Reims !

En 2021, lors du renouvellement de son label « Ville d'art et d'histoire », la ville de Reims s'est engagée à renforcer ses actions de médiation destinées aux habitants et aux publics extérieurs. L'édition d'un guide « Ville d'art et d'histoire - Reims » s'inscrit dans cette politique en faveur de la valorisation et de la découverte du patrimoine de Reims, depuis les premières occupations jusqu'à l'époque contemporaine. Ce guide est édité par les éditions du patrimoine du Centre des Monuments Nationaux (CMN). Il s'agit d'un outil qualitatif de découverte du patrimoine in situ que le touriste ou l'excursionniste peut conserver en souvenir de Reims ou que l'habitant peut utiliser, selon ses envies, pour redécouvrir sa ville. D'un format pratique, de 13 x 19.5 cm, avec un prix accessible de 12 €, le guide présente au fil de 180 pages illustrées une première partie historique suivie d'itinéraires associés à des notices et une cartographie pour faciliter la déambulation dans la ville. Après une préface du chef étoilé Philippe Mille, le volet historique retrace l'épopée rémoise de Durocortorum à nos jours en faisant appel à 16 contributeurs, spécialistes ou historiens tels que Patrick Demouy, Gilles Fronteau, Bertrand Goujon, Yann Harlaut, Christophe Henrion, Fabrice Perron... Les itinéraires incitent à la découverte à travers six parcours : Aux origines de la cité des sacres ; La cité des sacres au temps des rois ; Reims, la cité du champagne ; Sur les pas de l'Art déco ; Vers une architecture contemporaine, En route pour la Montagne de Reims. Les cinq premiers itinéraires font écho à la signalétique patrimoniale et touristique mise en place à Reims entre 2018 et 2020. Le 6^e itinéraire, quant à lui, rappelle les liens forts entre un territoire rural et une ville dès l'Antiquité. Ce guide est avant tout un support pour découvrir la ville de Reims, son patrimoine et son architecture, un support inexistant aujourd'hui. Le guide est co-financé par les éditions du patrimoine, le ministère de la culture, l'État-Direction régionale des affaires culturelles et la ville de Reims pour un montant de 30 000 €. Le saviez-vous ? En 2023, « Rendez-vous Reims », une programmation de visites thématiques pour individuels (Corps et cathédrale ; Reims médiévale ; Nature, sport et patrimoine ; Un lieu, un quartier, une histoire ; La pause patrimoine ...) a accueilli 775 visiteurs au total. Des visites du patrimoine ont été organisées pour près de 6 000 élèves de Reims. La 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine totalise 50 000 visiteurs. Accessibles sur le site reims.fr, à la rubrique « Reims et son patrimoine / Documents utiles sur le patrimoine rémois » des publications « Focus », au format plus étoffé que celui des « Laissez-vous conter », présentent : le Grand Théâtre de Reims, qui a fêté son centenaire en 2023, la bibliothèque Carnegie et également le Cirque et le Manège.

[Retrouvez le communiqué de l'éditeur sur notre espace presse](#)



Nouvelle édition de Rendez-vous Reims jusqu'au 17 novembre

Programme de visites thématiques, rencontres d'experts ou découvertes décalées pour se laisser conter le patrimoine de Reims autrement

Jusqu'au 17 novembre, le service du patrimoine de la ville de Reims, ville d'Art et d'histoire, propose de porter un autre regard sur la capitale des sacres avec des visites participatives à travers le Reims médiéval, dans la basilique Saint-Remi ou auprès des vitraux et sculptures ornant la Cathédrale, de découvrir la ville en mutation. Reims ayant obtenu le label Terre de Jeux 2024, les Rendez-Vous Reims 2024 invitent le public à découvrir l'histoire du sport à Reims au fil de 7 propositions. Les lieux emblématiques présentés sont les suivants : le cercle nautique des Régates rémoises, le quartier Courlancy, le Tennis Club de Reims, le parc de Champagne, les bains des Trois Rivières. Le parcours de la flamme est également au programme en formule de visite sportive ou de visite pédestre ! L'invitation à porter un nouveau regard sur le patrimoine de Reims concerne l'Ancien Collège des Jésuite, la basilique Saint-Remi, l'hôtel de ville, l'ancienne usine des eaux de la Tour Féry, les vitraux de Marc Chagall, la cité-jardin Chemin Vert. La voie des Sacres, site historique bénéficiant actuellement d'un projet urbain d'ampleur, se déployant au-delà, donnera lieu à deux types de découvertes : « De Saint-Remi à Saint-Maurice » et également « De la Cathédrale à la maison Saint-Sixte : la voie des Sacres, un lieu d'enseignement ». L'archéologie s'invite aussi cette année avec trois conférences qui permettront de découvrir des sites et également quelques objets de fouilles mis au jour à Bezannes, Bétheny et bd Paul Doumer à Reims. Des Activités famille, où 7 propositions différentes sont dédiées à une approche du patrimoine rémois en tribu et sur un mode ludique (visite-atelier, visite contée familiale, visites ludiques familiales ou jeu de pistes). Le Site Patrimonial Remarquable du centre-ville regorge de trésors, bientôt protégés par un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Une balade urbaine initiera le public à l'éclectisme déployé en matière d'architecture dans les années 20 et 30 à Reims : entre expérimentations et traditions constructives. Reims s'inscrit également dans des événements nationaux et européens avec un programme spécifique pour : Les Rendez-vous aux jardins, Les Journées européennes de l'archéologie, Les Journées européennes du patrimoine et les Journées nationales de l'architecture.

En 2023, les Rendez-vous Reims aura enchanté 751 personnes et les visites guidées gratuites du cryptoportique de Reims attiré 13 864 visiteurs.

[En savoir plus et voir le programme complet d'avril à octobre 2024](#)



Centenaire de la maison commune du Chemin Vert : collecte de témoignages

L'équipe de la maison commune prépare une exposition de photographies pour marquer le centenaire de l'établissement : « Si vous ou votre famille avez vécu (ou vivez) dans le quartier entre 1925 et 2025, vous avez sûrement des anecdotes avec la MCCV. Peut-être que vos parents, grands-parents, oncles, tantes, familles éloignées, ou même vos amis, ont gardé de leurs petites histoires des photos, des vidéos, des illustrations, des documents... Nous serions honorés de recevoir ces témoignages. En nous confiant vos souvenirs le temps de pouvoir les numériser, montrez-nous votre Maison Commune ! ». Deux journées de rencontre seront mises en place pour le lancement du compte à rebours. Le premier rendez-vous pour la collecte de témoignages s'est tenu le 8 avril. L'équipe profite de la venue de témoins du passé du quartier pour déposer des documents, qui seront numérisés, pour proposer des visites commentées du théâtre. Dans un second temps l'équipe de la maison commune invitera les témoins le samedi 21 septembre pour une journée d'accueil en collaboration avec l'association Image'Est afin de marquer le lancement de la collecte. Ce rendez-vous, qui s'effectuera à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, sera rythmé par différents temps d'animations. À noter : tous les fichiers fournis par des habitants du Chemin Vert ou ex-habitants leur seront restitués et enrichiront l'exposition sur l'histoire de la maison commune du Chemin Vert. Il est possible de venir les déposer jusqu'au 31 octobre 2024 : directement à l'accueil de notre établissement situé place du 11 Novembre à Reims, ou de prendre contact par téléphone au 03 26 35 52 68 ou par mail à mccv@reims.fr. Une personne de l'équipe de la maison commune viendra chez les habitants pour collecter des documents. L'établissement est ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h du lundi au samedi. Le saviez-vous ? La cité-jardin du Chemin Vert, quartier social construit à la suite de la première guerre mondiale, fête ses 100 ans depuis 2022. La maison commune du Chemin Vert quant à elle, bâtiment emblématique du quartier dont le théâtre fut inauguré en 1925, fêtera son centenaire le 28 février 2025. Soulignons également qu'en juillet 2015, la colline Saint-Nicaise de Reims a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ce site fait partie d'un des trois ensembles retenus pour le bien Coteaux, Maisons et Caves de Champagne en tant que témoignage d'un système agro-industriel qui a structuré l'organisation territoriale, économique et sociale de la Champagne. La cité-jardin Chemin Vert, dessinée par l'architecte Jean-Marcel Auburtin et propriété du Foyer Rémois, allie une urbanisation prenant en compte la topographie naturelle et un traitement paysager des espaces, 640 logements répartis en maisons jumelles ou en bandes et un niveau d'équipements exceptionnel pour un quartier dans les années 20 avec : maison de l'enfance, maison commune, centres commerciaux, école Pommery, église Saint-Nicaise. Aujourd'hui, la maison commune, propriété de la ville de Reims accueille une bibliothèque, un théâtre et plusieurs salles. Cas unique en son genre à Reims, l'établissement est dédié aux pratiques artistiques amateurs encadrées par des artistes professionnels et le théâtre accueille une programmation de spectacles. Plus d'informations sur l'histoire du quartier sur le site reims.fr ([ici](#)) et programme sur le site : infoculture-reims.fr



« Place aux jeux » dans le réseau des bibliothèques de la Montagne à la Vesle

Jusqu'au samedi 1^{er} juin

Dans le cadre de la 4^e édition du festival « Place aux jeux » porté par le département de la Marne, le réseau des médiathèques et des bibliothèques du pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims propose un programme d'animations : jeux de société, jeux en bois géants, jeux numériques, lecture, spectacles, cinéma, ateliers ludiques... Gratuit et ouvert à tous, le festival se tient du 17 avril au 1^{er} juin au sein des médiathèques de Mailly-Champagne et de Val-de-Vesle et de la bibliothèque de Verzenay.

Initié tous les deux ans par la Bibliothèque départementale de la Marne, le festival « Place à » a pour objectif de renforcer le rôle de proximité des bibliothèques et de contribuer au développement de l'éducation artistique et culturelle à destination de tous les publics et dans tous les territoires.

[En savoir plus et voir le programme complet](#)

« Sac à prendre ou à laisser » : une initiative des bibliothèques de Reims

Les bibliothèques de Reims lancent une action novatrice visant à promouvoir une lecture plus respectueuse de l'environnement : « Sac à prendre ou à laisser ». Cette initiative consiste à mettre en place des points de collecte et d'échange de sacs en tissus dans les bibliothèques de la Ville. Les usagers peuvent ainsi prêter un tote-bag qu'ils n'utilisent plus et en emprunter un autre pour transporter leurs emprunts littéraires. Les tote-bags sont disponibles à la médiathèque Jean Falala, la médiathèque Laon-Zola et à la médiathèque Croix-Rouge. L'objectif de cette action est de réduire l'utilisation de sacs plastiques jetables tout en favorisant le partage et la réutilisation des sacs en tissus. Elle s'inscrit dans une démarche plus large visant à promouvoir des pratiques plus écologiques au sein des bibliothèques et à sensibiliser le public à l'importance de la protection de l'environnement.

[En savoir plus](#)



Phare de Verzenay : demandez le programme !

Le phare de Verzenay entame une nouvelle saison touristique avec un programme varié dédié tantôt aux enfants, aux adultes, aux familles. L'une des destinations touristiques majeures du Grand Reims, lieu aux multiples espaces renouvelle sa promesse : celle d'un écomusée de la vigne proposant une expérience unique aux visiteurs. Le phare raconte l'histoire du champagne, un breuvage aussi pétillant que prestigieux, en proposant une visite audioguidée en cinq langues. Site insolite, édifié en 1909 par un négociant en vin pour promouvoir sa marque de champagne, le phare invite le visiteur à gravir les 101 marches de son belvédère pour bénéficier d'une vue panoramique sur la plaine et les coteaux de la Montagne de Reims. La mer de vigne environnante peut également s'apprécier depuis le jardin, un écrin récemment primé aux Victoires du Paysage, propice à la détente, aux ateliers, spectacles et à la dégustation. En effet, à l'extérieur comme à l'intérieur, il est possible de déguster les grands crus locaux de vigneron dans un cadre à la fois exceptionnel et convivial. Pour le public enfant, de 5 à 12 ans, des ateliers de création sont proposés, sur inscription, permettant à ces derniers de développer des compétences tout en cultivant son propre style artistique. Une proposition ouverte aux artistes en herbes comme aux enfants désireux de connaître une expérience enrichissante. Rendez-vous les 27 avril (de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30), 8 juin, 26 octobre et 30 novembre. À voir jusqu'au 30 avril, une exposition de peintures sur Verzenay signées par David Orban. Du 16 mai au 3 novembre, place à la photographie avec l'exposition « Les Mondes parallèles » de Michel Jolyot. Ce photographe rémois a adopté une technique simple et très naturelle pour partager son émotion devant les ceps de vigne de Champagne et du Vaucluse, les écorces d'arbres de la Montagne de Reims et de la forêt des Ardennes, les lichens... Un cliché macrophotographique haute définition, recadré, puis, mis en miroir, sans intervention d'un logiciel de retouche révèle des Mondes peuplés de créatures et de formes fantastiques. Cette approche n'est pas sans rappeler le fameux test de Rorschach, psychiatre suisse invitant ses patients à une « interprétation libre de formes fortuites ». L'exposition prévue au phare de Verzenay présentera une vingtaine de photographies sachant que le livre récemment édité en réunit 82. Cet événement bénéficie du soutien de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de champagne, patrimoine mondial.

[En savoir plus](#)



L'Atelier Hyperespace à l'espace Reims Commerce

Les 3, 4 et 5 mai - 22 rue Carnot

Chaque mois, la boutique éphémère de l'espace Reims Commerce accueille de nouveaux talents. Pour fêter l'arrivée des beaux jours, l'Atelier Hyperespace installera son pop-up printanier le vendredi 3 mai de 18 h à 21 h et les samedi 4 et dimanche 5 mai de 10 h à 19 h. Artisanat local, illustrations, céramiques, de nombreuses pépites attendent les visiteurs à l'approche notamment de la fête des mères. Une belle occasion pour découvrir ou retrouver des créateurs locaux et surtout, se faire plaisir.

[En savoir plus](#)

Nouvelle vente aux enchères électroniques

Du lundi 6 au mardi 21 mai, vente aux enchères par Agorastore

À partir du lundi 6 mai, la ville de Reims et la communauté urbaine du Grand Reims mettent aux enchères du matériel déclassé et des objets qui ne sont plus utilisés. L'objectif est de limiter les déchets, mais surtout de donner une seconde vie à des objets pouvant encore servir ou pouvant encore être utilisés. Quand les matériels ne sont plus en état de fonctionnement, ils peuvent encore servir par le biais de leurs pièces détachées. La liste des biens proposés à la vente, à un prix accessible, est très variée : véhicules, remorques FLR de signalisation, tondeuses autoportées, Kubota RTV, trampoline, table de saut, roll'up double (support de communication), relieuse, échoppes (par lot de 3), mobilier : bureau, chaises, fauteuils, présentoirs, armoires, meubles hauts, meubles bas, vitrines murales, borne d'accueil, caissons. Tout le monde peut se porter acquéreur : aussi bien des particuliers que des professionnels, mais également des collectivités ou des associations. Pour participer à la vente aux enchères, il suffit de se connecter au site de la collectivité et d'enchérir sur les produits qui s'affichent. Lorsque son enchère est la dernière déposée, l'enchérisseur en question remporte le bien. Pour accéder à la vente : www.agorastore.fr/reims ou www.agorastore.fr/grandreims. Un QR code présent sur les supports de communication permet aussi aux personnes intéressées à la fois de s'inscrire puis, d'être informées des prochaines ventes.

[En savoir plus](#)

Reims Commerce recherche des candidats pour sa boutique éphémère

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au vendredi 31 mai

La boutique Ephém'R de l'espace Reims Commerce située au 22 rue Carnot à Reims, est un espace d'expérimentation pour les jeunes pousses commerçantes ou artisanes proposant un concept innovant ou différenciant. Une occasion unique pour tenter l'expérience de la gestion d'un commerce sous toutes ses dimensions, en plein cœur de Reims. La boutique Ephém'R est non seulement un levier pour mettre en lumière son concept, mais c'est également l'opportunité de rencontrer voire de partager avec d'autres commerçants ou artisans une expérience enrichissante. Depuis bientôt un an, le Slow Market, l'Hyperespace, ALC Ludes et bien d'autres sont venus exposer pour quelques semaines. Leur constat est unanime : ils sont tous très satisfaits ! Pour celles et ceux qui viennent de créer ou de développer un concept commercial ou artisanal et qu'ils souhaiteraient faire connaître au grand public, c'est le moment ou jamais. Les candidatures sont ouvertes pour les mois de septembre, octobre et novembre 2024. Les candidats ont jusqu'au 31 mai pour déposer leur dossier soit via le site internet de Reims Commerce soit directement à l'espace Reims Commerce.

[En savoir plus et candidater](#)



Vente de muguet sur le domaine public à l'occasion du 1^{er} mai 2024

Inscriptions du lundi 22 au mercredi 24 avril

Les personnes intéressées par la vente de muguet à l'occasion du 1^{er} mai doivent se présenter aux halles du Boulingrin (côté rue de Mars), du lundi 22 au mercredi 24 avril (dernier délai), de 14 h à 16 h 30. Les emplacements non attribués durant cette période, seront réattribués les jeudi 25 et vendredi 26 avril de 14 h à 16 h 30. Les droits de place seront acquittés en même temps que le retrait des autorisations. Vente ambulante au panier : 16,34 € - Vente en place fixe : 32,73 €.



Parc Léo Lagrange, la Ville renouvelle la lutte contre le *Myriophyllum heterophyllum*

À partir du lundi 13 mai, interventions sur le plan d'eau du parc Léo Lagrange

En septembre dernier, la direction des espaces verts de la ville de Reims avait mobilisé un prestataire pour réaliser l'enlèvement par faucardage de la *Myriophyllum heterophyllum*, une plante présente en quantité excessive dans le plan d'eau du parc Léo Lagrange. Pour rappel, cette plante originaire du Sud-Est des États-Unis est inscrite depuis 2017 dans la liste des espèces exotiques envahissantes par l'Union européenne. Repérée en 2011 dans le département de la Haute-Vienne, cette dernière prolifère aujourd'hui dans la quasi-totalité de la France. Repérée et surveillée depuis fin 2022 par le service entretenant le parc Léo Lagrange, suite au réchauffement climatique et à un manque de froid hivernal, cette plante avait connu un développement exponentiel au point de recouvrir les trois-quarts du plan d'eau. En s'appuyant sur le retour d'expérience de VNF (Voies Navigables de France) qui mène sur le plan national une lutte contre la Myriophylle hétérophylle, désormais, la ville de Reims va mettre en place au parc Léo Lagrange un protocole en 3 phases afin de maximiser l'efficacité de son action contre cette plante invasive. À partir du 13 mai prochain, plusieurs types d'intervention sont planifiées. En premier lieu est prévu un arrachage mécanique à l'aide d'engins amphibies assorti d'un ramassage soigné des résidus. Il s'agit d'une intervention comparable à celle menée en septembre 2023 sur le site et qui devrait durer 8 jours. L'objectif est de retirer le plus possible de racines afin de limiter au maximum la repousse de la plante. Précisons que la Myriophylle hétérophylle peut pousser jusqu'à 30 cm par semaine et se reproduit essentiellement par bouturage. Il est prévu ensuite, et c'est inédit, de réaliser l'épandage d'un biotraitement. Pendant une journée seront répartis des micro-organismes et de la craie coccolithique, des traitements naturels et non dangereux. En dégradant la couche de vase accumulée au fond du bassin, ce biotraitement va priver la Myriophylle de nutriments tels que l'azote ou le phosphore.

Pour l'automne prochain, une nouvelle campagne d'arrachage mécanique est planifiée pour affaiblir la plante et contrôler son développement. Un mélange bactérien, composé uniquement de craie coccolithique cette fois, sera épandu. Ceci permettra de maintenir l'efficacité du biotraitement conduit prochainement. Le protocole d'intervention de la direction des espaces verts prévoit également que, tout au long de l'année, soit épandu un inhibiteur de photosynthèse. Il s'agit d'un colorant naturel et biodégradable à 100 %, non toxique pour l'homme et les poissons, qui bloquera la photosynthèse de la plante invasive en renvoyant environ 40 % des rayons du soleil grâce à son « effet miroir ». Ce colorant inhibiteur de photosynthèse donnera une coloration turquoise à l'eau du parc Léo Lagrange.

Ce nouveau protocole planifié est impératif pour préserver les poissons et autres plantes vivant dans le plan d'eau du le parc Léo Lagrange car la Myriophylle est réputée pour déséquilibrer le milieu dans lequel elle prolifère. La ville de Reims, comme bien d'autres organismes en France, dont VNF, entame une lutte particulièrement difficile, appelée à durer plusieurs années, pour parvenir à lutter contre l'expansion de cette plante.



Escapade dans les serres municipales

Samedi 4 mai (de 14 h à 18 h) et dimanche 5 mai (de 10 h à 18 h) - rue du Bois d'Amour - Reims

Un week-end pour découvrir un espace de 25 000 m² dédié aux plantes, de leur production à leur installation dans les massifs et les différentes activités d'une direction ! C'est l'invitation lancée par les 144 agents de la direction des espaces verts qui œuvrent au quotidien pour embellir la ville. Petits et grands pourront profiter d'une trentaine d'animations gratuites pendant ces deux jours. Du jeu de piste qui les entraînera dans un parcours ponctué d'énigmes odorantes au fonctionnement « magique » d'une rempoteuse, en passant par le bar à tisanes, tout a été pensé pour que les visiteurs passent un très agréable moment. Beaucoup d'animations en libre accès, certaines sur inscription, attendent petits et grands grâce au soutien du réseau des bibliothèques de Reims, du conservatoire de Reims, de l'ESAD, de la Société d'horticulture de Reims, d'Atmo Grand Est et de la direction des déchets. Ce sera également l'occasion d'admirer l'œuvre éphémère réalisée par Clément Bodot, artiste muraliste professionnel et paysagiste de formation. Cette production monumentale (longueur 27,60 m x hauteur 4,80 m) a pour thématique le mouvement sur un parcours végétal imaginaire d'épreuves sportives, valorisant la performance physique, la réussite et la victoire, tel le franchissement de la ligne d'arrivée. Le tout composé dans une ambiance tantôt sauvage tantôt champêtre, faisant référence aux valeurs de l'Olympisme et à ses attributs victorieux que sont les lauriers, les oliviers, ou les bouquets qui seront remis aux prochains athlètes victorieux des JO 2024 (verveine, campanule, valériane et citronnelle). Sans oublier la vigne, symbole de notre région ! Labellisée olympiade culturelle, cette réalisation permet de faire vivre les Jeux à travers un dialogue entre l'art et le sport.

[En savoir plus](#)

Un Observatoire de l'action climatique pour mesurer la sensibilité au changement climatique

Enquête en ligne, jusqu'au vendredi 31 mai

L'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR) met en place pour le Grand Reims un Observatoire de l'action climatique afin de pouvoir suivre et évaluer régulièrement les actions menées par la collectivité et les acteurs du territoire en matière de transition écologique. Dans le cadre de cet Observatoire, l'AUDRR mesure la sensibilité des habitants du Grand Reims au changement climatique à travers une enquête en ligne jusqu'au 31 mai. Anonyme, cette dernière invite les habitants du Grand Reims à répondre à 11 questions. Les réponses à ce baromètre permettront de mieux comprendre les préoccupations et les attentes de chacun en matière d'actions climatiques.

[En savoir plus et participer au baromètre de l'action climatique](#)



Le Grand Reims participe cette année encore au défi mobilité « Au boulot j'y vais autrement » Du 13 au 31 mai, trois semaines de sensibilisation aux déplacements vertueux, sur inscription

Le challenge en faveur des mobilités organisé par l'association Initiatives Durables et les 39 territoires partenaires avec le soutien de l'ADEME Grand Est, se tiendra du 13 au 31 mai sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Reims. Ce défi propose aux entreprises, associations, administrations ou encore aux établissements scolaires du territoire d'agir pour l'environnement en intégrant dans leur quotidien des modes de déplacement différents : vélo et autres modes actifs (marche, trottinette non électrique), transports en commun, covoiturage, équipements de déplacement personnels motorisés (trottinette électrique, mono-roue, etc.).

Le total des kilomètres parcourus pendant le défi par l'ensemble des participants sera converti en dotation solidaire au bénéfice d'une association œuvrant dans les domaines des mobilités actives, partagées, solidaires ou inclusives.

À travers ce défi, une opération de sensibilisation de grande ampleur, le Grand Reims souligne l'importance de l'une des grandes thématiques de son futur plan de mobilité : le développement des moyens de transports et de déplacement les moins énergivores et les moins polluants. Information et inscription :

<https://defi-iyvais.fr/inscription>

Le bilan carbone de la ville de Reims et du Grand Reims est paru

La ville de Reims et le Grand Reims ont réalisé le bilan carbone de leurs activités. Faire ce bilan permet aux collectivités de mieux comprendre leur impact, d'adopter des pratiques plus durables, de mobiliser leurs parties prenantes et de contribuer à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique. Il s'agit de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre liées au patrimoine et aux activités des services municipaux et communautaires (achats, déplacements...), exercées directement ou déléguées (par voie de marché ou en délégation de service public). Un bilan carbone, ou bilan des émissions de gaz à effet de serre, fait cette évaluation du volume total des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère sur une année (ici : 2021) et l'exprime en tonnes équivalent de CO₂. Le plan d'action pour diminuer les émissions de la ville de Reims et du Grand Reims prévoit une réduction qui suit les trajectoires de la stratégie nationale bas carbone et de la stratégie bas carbone du Grand Reims. Cela permet d'envisager à l'échéance 2030 leur diminution de 26 % (soit - 3,3 % par an). L'objectif principal que chacun d'entre nous (acteurs du territoire, habitants) doit poursuivre est de contenir le réchauffement climatique mondial à un niveau aussi bas que possible, avec une limite stricte de + 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, d'ici 2100.

[En savoir plus](#)



Vacances de printemps : pour les enfants et les jeunes, un choix foisonnant, de qualité, à tarif accessible ou gratuit, avec la ville de Reims

Centres de loisirs, établissements de proximité et équipements sportifs proposent des stages, ateliers, séances ludiques et/ou pédagogiques

Les familles ont un large choix pour organiser les vacances pour leurs enfants, leurs jeunes pendant les vacances scolaires de printemps, du 20 avril au 6 mai inclus. Les cinq centres de loisirs répartis dans Reims proposant un accueil collectif à la journée avec, pour les 7-11 ans, des stages d'activités sportives aux contenus renouvelés chaque semaine affichent « complet ». Les jeunes âgés de 11 à 15 ans bénéficient quant à eux d'une proposition souple d'accueil, l'après-midi au Moulin, dans un centre implanté dans le quartier Verrerie et près de la Coulée verte. Apprendre, créer, se détendre c'est également possible dans les divers établissements gérés par la ville de Reims, le plus souvent sur inscription, pour des séances à vivre en solo ou en famille. Le public est invité à se renseigner pour s'inscrire pour bénéficier d'une offre de qualité, gratuite ou à tarif attractif.

Pour les prochaines vacances scolaires, pour des activités sportives et/ou des stages, rendez-vous est donné à la fois : dans divers sites de Reims dans le cadre de l'École Municipale des Sports (gratuit), aux piscines des Thiolettes, de Talleyrand et l'UCPA Sport Station | Grand Reims, à l'Intertennis, au centre équestre de Reims (basé à Tinquieux), au Centre Sports Nature (sessions gratuites). Côté culture, l'offre municipale inclut des séances tout public au planétarium (ouvert 7j/7), un programme très varié dans les bibliothèques et médiathèques publiques, des visites suivies d'ateliers au musée-hôtel Le Vergeur - maison Hugues Krafft, au musée Saint-Remi et au musée du fort de la Pompelle, Le programme de visites et visites-ateliers concocté par le service du patrimoine intitulé « Rendez-vous Reims », gratuit, sur inscription, comporte 7 offres pendant les prochaines vacances scolaires, à vivre en famille ou en solo. Reims, étant une ville labellisée Terre de Jeux 2024, la maison commune du Chemin Vert propose deux ateliers autour du thème du corps. La tradition sera respectée cette année à nouveau avec un atelier de création de BD Manga portée par un professionnel.

[En savoir plus](#)



Séjours d'été pour les enfants et adolescents avec la ville de Reims : les inscriptions sont ouvertes !

Diverses offres d'accueil collectif pour les Rémoises et Rémois âgés de 4 à 17 ans, en montagne de Reims, ailleurs en France et à l'étranger

Pour réserver des séjours proposés par la ville de Reims destinés à permettre aux 4 à 17 ans de s'évader en juillet et en août, les familles sont invitées à inscrire leurs enfants dès maintenant auprès du service dénommé « 21 rue du Temple ». Les places sont limitées et deux destinations affichent déjà « complet » : l'Espagne et la Haute-Savoie. Le choix est vaste avec une ou deux dominantes par séjour, pour satisfaire les amateurs d'équitation, de sports, de sensations fortes, de nature, de mer ou de montagne, d'excursions, d'animations diverses. Les destinations sont à l'unisson avec à la fois : la Manche, la Charente Maritime, les Pyrénées orientales, l'Hérault, la Haute-Savoie, les Vosges, la Montagne de Reims. Qu'il s'agisse d'accueils gérés par des professionnels de la ville de Reims ou de propositions d'un prestataire, l'exigence pour les séjours est la même : proposer aux 4-17 ans des temps qualitatifs, variés, en sites à taille humaine et transmettre des valeurs adaptées à la vie collective.

Soulignons l'une des nouveautés 2024, proposée dans le centre de La Grainetière à l'Ile-de-Ré : le séjour Ado'Re dédîé aux 12-15 ans. Ce séjour a été spécialement conçu pour que les jeunes puissent profiter de leur séjour tout en respectant le rythme de chacun. Les activités à l'extérieur du centre sont principalement programmées les après-midis (hors grandes sorties) pour permettre aux jeunes soit de se reposer le matin, soit de participer aux activités proposées par les animateurs et animatrices qualifiés. Un choix d'activités et sorties spécialement choisies est proposé pour répondre aux centres d'intérêts des jeunes (sports, yoga, canoé, accromat, sorties plage, etc.). Des veillées à thème auront lieu tous les soirs.

Pour le centre municipal Les Hirondelles à Villers-Allerand, dédié aux enfants entre 4 et 7 ans, l'accueil se déroule du lundi au vendredi. Pour les autres séjours, la durée varie entre 11 et 13 jours. Le coût dépend du revenu des familles et du lieu de séjour. Cette offre de la ville de Reims est éligible aux aides de la CAF.

[En savoir plus](#)



Convention nationale de la Licra à Reims sur le thème « Immigration, quels défis pour l'Europe ? »

Sciences Po, campus de Reims, place Museux, samedi 27 avril, de 13 h 45 à 17 h, sur inscription

Avec le soutien de la Ville, la 52^e convention nationale de la Licra se tiendra à Reims, à Sciences Po, campus de Reims, ce samedi 27 avril, de 13 h 45 à 17 h, sur le thème suivant : « Immigration, quels défis pour l'Europe ? ». La Licra invite le public à assister à cette occasion à deux tables rondes en entrée libre, sur inscription, sur le thème « *La politique migratoire de l'Europe et ses conséquences pour la France* » et sur le thème « *Immigration et populisme : les enjeux européens* ». Ces deux tables rondes permettront de faire le point sur la politique migratoire de l'Europe et ses conséquences pour la France, mais aussi sur l'offensive populiste, d'envergure européenne, qui entend remettre en cause le principe de l'accueil et l'hospitalité « *Après l'adoption par le Parlement français de la loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration* », après l'adoption par les eurodéputés, le 10 avril 2024, du « *Pacte sur la migration et l'asile* », et enfin, à l'approche des élections européennes du mois de juin, les membres de la Licra ont décidé de poursuivre leur réflexion sur un sujet qui occupe une place de première importance dans le débat public. Dans un contexte de crise migratoire propice aux interrogations citoyennes, à l'heure de la montée des populismes à l'échelle de l'Europe mais également de la contestation du principe même d'intégration républicaine, notre association veut mettre l'accent sur le thème de l'immigration, une question politique et sociale qui constitue, par-delà la séquence électorale actuelle, un enjeu constant pour nos démocraties. Cette convention sera un moment d'échanges, étayés par les analyses de chercheurs et d'élus, pour questionner et conforter les fondamentaux de notre association. » (Licra).

[En savoir plus, consulter le programme et s'inscrire](#)

Inscriptions sur les listes électorales

Je m'inscris, je vote ! Jusqu'au vendredi 3 mai

Le dimanche 9 juin 2024 auront lieu les élections européennes. Pour prendre part à la vie démocratique, il est important de s'inscrire sur les listes électorales. Il est possible d'effectuer cette démarche jusqu'au mercredi 1^{er} mai 2024 sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) et jusqu'au vendredi 3 mai à l'hôtel de ville et dans les mairies de proximité. En cas de déménagement, pensez à signaler votre changement d'adresse. Vous pouvez également vérifier votre inscription sur la liste électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

[En savoir plus](#)



La police municipale recrute

Afin de renforcer ses équipes sur le terrain et au Centre de Supervision Urbain (CSU), la police municipale de Reims recrute de nouveaux agents. Elle compte actuellement 130 agents et souhaite augmenter ses effectifs avec le recrutement de plusieurs agents de catégorie C (concours, mutation, détachement). Les postes à pourvoir concernent les brigades de jour, brigades de nuit et brigade moto et VTT. Le dossier de candidature est à télécharger sur reims.fr et à compléter avant le 8 mai 2024. Pour tous renseignements : 03 26 77 74 55 ou 03 26 77 76 05.

[En savoir plus](#)



Caravane de l'Emploi : des offres d'emploi et de formation au plus près des habitants de Reims, sans rendez-vous

Jusqu'au 11 juin, de 13 h 30 à 17 h, 6 escales, en places et parkings publics, au cœur des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Depuis le 16 avril, pour la 4^e année consécutive, la Caravane de l'Emploi de Reims reprend une itinérance fructueuse dans les quartiers rémois dits « prioritaires de la politique de la ville » (QPV). Dans l'esprit du « aller vers », pour se placer au plus près du public, la formule adoptée pour chacune des 6 escales est la mise en place de stands dans des places ou parkings publics proches des logements. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Cité de l'Emploi du Grand Reims. Jeunes et adultes se présenteront sans rendez-vous et obtiendront au choix, des entretiens avec des recruteurs ou avec les acteurs locaux du service public de l'emploi, de l'insertion, de la formation. Les habitants des quartiers prioritaires de la ville de Reims, en recherche de solutions d'accès à l'emploi, à la formation, pourront rencontrer directement, sans rendez-vous, à la fois : 20 entreprises de secteur divers en phase de recrutement, le service public de l'emploi (France Travail, la Mission locale de Reims), les partenaires du monde économique (les Chambres consulaires - CCI et CMA, des fédérations professionnelles), plusieurs organismes de formation (AFPA, ALMEA, GRETA, ADAPT...), la région Grand Est et le département de la Marne, des acteurs de l'accompagnement (le CREPI Est - Clubs Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion -, le Centre Régional Information Jeunesse, les SIAE du bassin rémois - Structure d'Insertion par l'Activité Economique), des acteurs associatifs pouvant accompagner le public dans la levée des freins périphériques à l'emploi et/ou la formation, une association œuvrant pour l'inclusion professionnelle... Les entreprises proposeront à la fois des offres d'emploi, des contrats en alternance, des immersions en entreprises. À noter, la direction des ressources humaines de la ville de Reims et du Grand Reims participe à nouveau cette année à cette opération. Des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des publics vers l'emploi orienteront le public vers les différents stands. Des professionnels pourront aider les personnes accueillies dans la réalisation de leur CV et également préparer ces dernières à la rencontre avec les entreprises. Un questionnaire sera remis aux participants afin de pouvoir notamment les recontacter à l'issue de leur passage sur la Caravane. Cette année, un QR code présent sur les affiches et sur l'actualité, consultable sur les sites reims.fr et grandreims.fr, permet de préciser en amont quelles seront les entreprises, les organismes de formation, les acteurs de l'emploi et associations présents à chacune des escales ainsi que les métiers recherchés pour orienter au mieux les personnes en recherche. Rendez-vous est donné cette année : le mardi 30 avril au parking de la Marmite Lab (Croix-du-Sud), le mardi 14 mai avenue Kennedy (secteur Université de Croix-Rouge), mardi 21 mai place Simone de Beauvoir (Orgeval), jeudi 6 juin place Jean Moulin (Europe) et le mardi 11 juin au parking avenue Georges Hodin (Châtillons).

Les chiffres du bilan 2023 témoignent de la pertinence du dispositif de La Caravane de l'emploi, une formule souple et réactive pour accueillir et orienter un public composé de jeunes et d'adultes Rémois. Au total, en 2023, la Caravane de l'Emploi a permis d'accueillir et d'informer 542 personnes. Moins de trois mois après les différentes escales, on recense 27 % de personnes ayant obtenu des débouchés professionnels répartis comme suit : 20 % en CDD de moins de 6 mois, 20 % en contrats intérimaires de moins de 6 mois, 17 % en formation qualifiante sans alternance, 13 % en CDI, 11 % en formation qualifiante avec alternance, 8 % en CDD de plus de 6 mois, 4 % en stage, 3 % en contrat intérimaire de plus de 6 mois, 2 % en formation de mise à niveau, 1 % en service civique et 1 % en création d'entreprise. Soulignons également que 20 % du public accueilli en 2023 avait déclaré ne pas être inscrit auprès du service public de l'emploi soit 101 personnes.

[En savoir plus](#)



Inscriptions scolaires dans le Grand Reims : faites vos démarches !

Jusqu'au vendredi 17 mai

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024-2025 des écoles maternelles et élémentaires gérées par le Grand Reims (situées sur le territoire de la collectivité, hors communes de l'ex Reims Métropole, Gueux, Muizon et Les-Mesneux) sont ouvertes. Pour scolariser son enfant dans un établissement en dehors de sa commune de résidence ou de son secteur, il faut réaliser une demande de dérogation, soumise à avis de la commission du Grand Reims. Les dossiers d'inscriptions et de demandes de dérogations, disponibles en ligne sur le site du Grand Reims et en mairies depuis le 4 mars, sont à redéposer jusqu'au 17 mai, dernier délai, dans la mairie du domicile.

À noter, pour les cas, plutôt rares, de demande de dérogation pour une scolarisation dans une école du Grand Reims d'un enfant habitant en dehors de la communauté urbaine, la famille doit alors déposer un dossier de dérogation dit « D2 » à la mairie de l'école souhaitée, et non pas à la mairie du domicile.

[En savoir plus](#)



Semaine européenne de la vaccination : la Ville reste très mobilisée contre le papillomavirus

Le service communal d'hygiène et de santé va diffuser un courrier pour plus de 4 230 jeunes âgés de 11 à 14 ans

Du lundi 22 au dimanche 28 avril, se déroule la Semaine européenne de la vaccination, une opération créée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à laquelle participent aujourd'hui près de 200 pays dans le monde. L'objectif général de cette manifestation est de promouvoir la vaccination à tous les âges de la vie en rappelant à la population que la vaccination est la meilleure des protections contre des maladies infectieuses qui peuvent être graves. D'où l'importance de vérifier ses vaccinations et de se vacciner si besoin. Pour rappel, le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de Reims tient à jour un fichier sur la vaccination des habitants de Reims avec 21 709 dossiers individuels, via le logiciel WebVax. En 2023, ce service municipal aura actualisé 4 522 fiches d'où l'envoi du même nombre de courriers pour inviter les habitants à effectuer un rappel de vaccination. Pour consulter sa situation et éditer de manière sécurisée un relevé via Evax, 24 h/24, il s'agit de consulter la rubrique vaccinations du site de la Ville.

Dans le cadre d'une politique prioritaire de santé publique initiée en 2023, la ville de Reims participe à la campagne de vaccination menée dans les collèges du Grand Est depuis la rentrée scolaire 2023. Au total, 4 235 courriers vont être adressés cette semaine aux parents de collégiens de Reims pour les inciter à autoriser leur enfant à bénéficier d'une vaccination gratuite contre le papillomavirus. Ceci est recommandé de 11 à 14 ans. Il est d'ailleurs possible de se faire vacciner jusqu'à 19 ans. Le protocole de vaccination prévoit l'injection de 3 doses selon des délais précis (en savoir plus sur le site vaccination-info-service.fr).

Le saviez-vous ? Le service communal d'hygiène et de santé de Reims organise des séances de vaccination gratuite à la fois dans ses locaux (le 1^{er} jeudi de chaque mois, sur inscription, au 33 bis rue Laurent Déramez) et hors-les-murs. Côté habitants, outre le public collégien, un public familial peut bénéficier des séances dans les maisons de quartier de Reims et également au sein de l'Épicerie sociale et solidaire. Un total de 626 habitants a ainsi été vacciné en 2023, avec le renfort de 4 médecins vacataires. Le SCHS assure également la vaccination d'agents de la ville de Reims (26 séances pour 266 personnes bénéficiaires en 2023) et d'agents du Grand Reims (26 séances pour 296 personnes bénéficiaires en 2023).

À noter également, une campagne d'affichage annonçant la semaine de la vaccination et l'enjeu d'être à jour a été organisée la semaine dernière.

[En savoir plus](#)

L'EFS Grand Est lance un appel aux donneurs

À l'approche du mois de mai, séquencé par de nombreux jours fériés, l'établissement français du sang invite toutes les personnes qui peuvent donner leur sang et leur plasma à prendre rendez-vous dès aujourd'hui. Chaque année, le mois de mai est une période sensible pour l'EFS. Les nombreux jours fériés qui le composent sont autant de jours de collecte en moins. Dans le même temps, les besoins en transfusions restent élevés. Le niveau de prélèvement doit donc rester régulier et constant, d'autant que les produits sanguins ont une durée de vie limitée (7 jours seulement pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). C'est pourquoi l'EFS invite toutes les personnes en capacité de donner à se mobiliser dès à présent, afin d'éviter une situation qui pourrait être dangereuse à court terme pour la santé des patients.

Les Rémois et les Grands Rémois sont invités à prendre rendez-vous à la Maison du don de Reims ou en collecte mobile pour faire un don de sang ou de plasma. Les donneurs peuvent s'adresser tout au long de l'année à la Maison du don de Reims, 45 rue Cognacq Jay, les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 8 h à 16 h, les jeudis, de 8 h à 19 h et les samedis, de 8 h à 12 h 30. Il est possible aussi de prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

[En savoir plus et prendre rendez-vous](#)



INFOS TRAVAUX



Sécurisation du secteur rues Marlot, Brûlée et du Jard

Depuis le 18 avril, pour une durée prévisionnelle de 7 jours

Des actions visant à consolider un immeuble de la rue Marlot et à sécuriser le secteur sont réalisées. Des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place.

- Rue Marlot, du 18 au 24 avril : circulation interdite depuis la rue du Jard vers et jusqu'au 15 rue Marlot, stationnement interdit entre la rue du Jard et le 15 rue Marlot, mise en impasse et double sens de circulation entre la rue Boulard et le 15 rue Marlot, cheminement des piétons dévié par panneaux.
- Rue du Jard, du 22 au 23 avril : circulation interdite (sauf riverains) depuis la rue Gambetta vers et jusqu'à la rue Marlot, stationnement interdit du n°3 au n°5 (4 emplacements), du n°19 au n°25 (3 emplacements), cheminement des piétons dévié par panneaux.
- Rue Brûlée, du 22 au 23 avril : circulation interdite (sauf riverains) depuis la rue Boulard, interdiction de tourner à droite rue Boulard à l'angle de la rue Brûlée.

Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Tout est mis en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

Chaussée Bocquaine - Rénovation de la voirie

Depuis le 22 avril, pour une durée prévisionnelle d'une semaine (de nuit)

Dans le cadre du réaménagement du carrefour rue colonel Fabien / chaussée Bocquaine (place Colin), liée à la création d'une nouvelle rue desservant l'opération immobilière Rives de Vesle, des travaux sont réalisés de nuit du 22 au 25 avril. Ils consistent en l'enlèvement de la couche superficielle de la chaussée actuelle, au renfort de la chaussée et à la remise en état de la chaussée avec un nouveau revêtement. Des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place. La circulation est interdite de 21 h à 5 h pour les véhicules dans tous les sens de circulation ; à partir de 21 h 30 pour la dernière ligne de bus de jour (ligne de nuit déviée) et à partir de 1 h 30 pour le tramway. Le stationnement est interdit tout le long des travaux, les cheminements piétons pour les riverains sont maintenus. L'accès des secours et services est dévié par panneaux. La collecte des déchets n'est pas maintenue rue de Vesle côté pair, entre la rue Rainssant et le n°192. Le point de collecte est mis en place à l'entrée de la rue Rainssant. Les bacs sont à récupérer après collecte. L'entreprise Champagne Travaux Publics est à disposition des usagers au 07 62 38 90 39.

[ICI la notice explicative et le plan](#)

Rue de Neufchâtel - Rénovation de chaussée

À partir du jeudi 2 mai, pour une durée prévisionnelle de deux nuits

Les travaux rue de Neufchâtel sont en cours de finalisation. À cette occasion, une opération de voirie devra être réalisée, et ce, de nuit afin de minimiser l'impact sur la circulation. Les travaux concernent la rénovation de la couche de roulement entre la place Luton et le boulevard des Belges. À cette occasion, la circulation et le stationnement seront interdits. Le cheminement des piétons sera dévié en fonction de l'avancement du chantier. L'accès des secours et des services sera maintenu. À l'issue des travaux, les modalités de circulation et stationnement seront les suivantes : un sens unique de circulation depuis la place Luton vers et jusqu'au boulevard des Belges, un stationnement bilatéral sur les banquettes et une zone 30 avec une bande cyclable dans chaque direction. Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Tout est mis en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.



INFOS TRAVAUX



Groupe scolaire Charpentier

À compter du lundi 22 avril, jusqu'à l'été 2025

Dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Orgeval, la ville de Reims va engager les travaux de restructuration du groupe scolaire Charpentier. Pour créer un parvis d'entrée sécurisé et végétalisé aux écoles maternelle et primaire, il est nécessaire de démolir un bâtiment. Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases. Avril 2024 : travaux préparatoires à la démolition, été 2024 : démolition du bâtiment, de février 2025 à l'été 2025 : construction du logement et de la loge du gardien. Pendant l'été 2025, les cours d'écoles seront végétalisées et des espaces dédiés aux jeux et à la détente seront aménagés.

Pour mener le chantier en toute sécurité, l'entrée provisoire des écoles située à proximité des terrains de sports sera prolongée pour toute l'année scolaire 2024/2025. La circulation et les stationnements rue Charpentier seront maintenus pendant les travaux. Des interdictions temporaires seront possibles. Un parking provisoire est aménagé à l'angle des rues Lucien Bettinger et Léopold Charpentier. Les accès des riverains et des secours seront conservés pendant toute la durée des travaux. Une signalétique spécifique sera mise en place et adaptée au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

[ICI la notice explicative et le plan](#)

BÉTHENY - Impasse de la Motelle et allée des Vaugerots

Depuis le 8 avril, pour une durée prévisionnelle de 4 semaines

Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, le Grand Reims entreprend des travaux impasse de la Motelle et allée des Vaugerots. Ces derniers sont réalisés par l'entreprise SOGEA. La vitesse est limitée à 30 km/h, le stationnement est interdit aux abords du chantier, une voie de circulation est supprimée aux abords du chantier. Le cheminement des piétons est maintenu ainsi que l'accessibilité des secours et des services. Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif se fait aux jours habituels, au niveau des points de regroupement installés aux extrémités du chantier, à l'entrée de l'impasse de la Motelle. Le passage des camions de collecte pour l'allée des Vaugerots se fait avant 7 h 30. En cas de nécessité, les usagers peuvent contacter le Grand Reims au 03 26 77 70 52 (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).

BEAUMONT-SUR-VESLE - Rue Saint-Vincent

Depuis le 8 avril, pour une durée prévisionnelle de 5 semaines

Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, le Grand Reims entreprend des travaux rue Saint-Vincent. Ces derniers seront réalisés par l'entreprise EHTP. La circulation est interdite sauf riverains, les secours et la collecte des déchets. La vitesse est limitée à 30 km/h, le stationnement est interdit autour du chantier. Le cheminement des piétons est maintenu. Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif se fait aux jours habituels. Les bacs se situent aux extrémités de la rue. En cas de nécessité, les usagers peuvent contacter le Grand Reims au 03 26 77 70 52 (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).

Travaux - Circulation - Stationnement...

Améliorer le quotidien des habitants, tel est l'objectif de la communauté urbaine du Grand Reims qui investit dans une vaste programmation des travaux. Ci-dessous, le lien vers les notices et le plan interactif concernant les travaux, en cours et à venir, entrepris à Reims.

[En savoir plus](#)